



**Données personnelles -- Norme NS-058 Affaires Scolaires, périscolaires et extrascolaires
Formulaire d'inscription aux Activités Jeunes– Vacances Scolaires**

Le responsable du traitement est La Mairie de Gignac-la-Nerthe, représentée par M. le Maire. Le co-représentant du traitement est le Service Population-Guichet Unique de la Mairie de Gignac-la-Nerthe, sis place de la Mairie – 13180 Gignac-la-Nerthe.

Les données collectées dans ce formulaire ont pour finalité l'inscription aux activités jeunes de l'adolescent les jours définis par les parents sur le formulaire, durant la période des vacances scolaires.

Toutes les informations demandées sont obligatoires pour le traitement des données du demandeur.

La base légale du traitement est la mission d'intérêt public. Les parents ont consenti au traitement de ces données à caractère personnel pour les finalités spécifiques mentionnées ci-dessus.

Les données collectées dans ce formulaire sont destinées en priorité au service population-guichet unique de la mairie de Gignac-la-Nerthe, aux élus, à la DEJES et au service communication par les photos prises.

Durant la période de conservation des données, les formulaires papier seront stockés au service population-guichet unique dans une armoire fermée à clé et les formulaires dématérialisés seront stockés sur le serveur de la commune. La durée de conservation est un an en base active, puis 4 en base intermédiaire.

Pour toute information ou exercice des droits Informatique et Libertés sur les traitements de données personnelles (*accès, rectification, effacement, opposition, portabilité...*) du demandeur, les parents peuvent contacter le Délégué à la Protection des Données de la mairie de Gignac-la-Nerthe par courrier (*justifier votre identité en cas d'exercice de vos droits*) à l'adresse suivante :

Police Municipale
A l'attention du Délégué à la Protection des Données
15 avenue Louis Pasteur
13180 Gignac-la-Nerthe
dpd@mairie-gignaclanerthe.fr

Si le parent estime, après avoir contacté nos services, que les droits sur ses données ne sont pas respectés il peut adresser une plainte à la CNIL.

Information complémentaire :

Délibération n° 2015-433 du 10 décembre 2015 (NS-058) – MAJ 2154885-v0 du 19-02-2018.

Date : _____

Signature et à défaut,
Nom et Prénom du signataire